

Compte rendu du conseil municipal du 15/03/12

par Françoise Grebille

Présents : D.Zanchetta, S.Attali, G. Barichello, R. Carraretto, F. Gréville, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, M. Portolan, L. Tribouloy-Lainard,
Excusé: G.Baillé
La séance est ouverte à 21h15.

Ajout d'un point à l'ordre du jour

D.Zanchetta propose d'ajouter le point suivant : demande de subvention pour l'achat d'une lame à neige.
L'ajout de ce point à l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil du 31 janvier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité, après une petite modification apportée par G. Barichello concernant le nombre des plans communaux.

Vote du compte administratif et du compte de gestion de la commune et du CCAS.

Les comptes de gestion et du CCAS transmis par le percepteur sont présentés par P Grivet ; ces deux comptes sont en tous points conformes avec ceux de la commune. D. Zanchetta soumet au vote ces deux comptes
Approbation à l'unanimité.

Présentation du compte administratif pour l'exercice 2011.

Section fonctionnement : le résultat de cette section pour l'exercice 2011 s'élève à 74 017,52€ (253 127€ en dépenses et 327 145€ en recettes)

Les excédents antérieurs reportés étant de 135 284€ nous obtenons un résultat à affecter de 209 302 €

Section investissement : cette section présente un résultat négatif de 47 763€ (151 397€ en dépenses et 103633 € en recettes) ; de ce résultat il faut déduire le solde d'exécution d'investissement reporté soit 48 973 €, d'où un solde d'exécution d'investissement de -96 736 €

Les Restes à Réaliser font ressortir un solde négatif de 22 977 €

Nous obtenons donc un besoin de financement de 119 714 €.

Le compte administratif communal est soumis au vote du conseil par Mme Barichello, le maire n'y participant pas.

Approbation à l'unanimité.

P Grivet présente le compte du CCAS qui est soumis au vote par Mme Barichello, le maire ne participant pas au vote.

Approbation à l'unanimité.

Affectation des résultats

P Grivet propose au conseil d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

119 714 € en investissement pour couvrir le besoin de financement et

89587 € en report de fonctionnement

Ces affectations sont approuvées à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition :

La prise en charge de la compétence des Services à la Personne par le SICOVAL génère un transfert de charge financière. Le SICOVAL devant financer cette nouvelle compétence via l'impôt, P Grivet propose au vote une baisse de certains taux d'imposition afin d'obtenir une opération neutre pour les foyers fiscaux

	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	9.78	4.98
Taxe foncière (bâti)	10.30	10.30
Taxe foncière (non bâti)	46.84	23.85

Les nouveaux taux proposés sont approuvés à l'unanimité.

Votes du budget primitif et du budget du CCAS :

- CCAS : il est proposé d'affecter une somme égale au solde de 2011 au budget 2012 ; cette proposition est approuvée à l'unanimité.

En préambule au vote du budget, l'ouverture de plusieurs opérations est discutée. Il s'agit notamment de :

- réparation des bâtiments communaux
- mobiliers extérieurs pour l'école
- chauffage salle des fêtes
- remplacement d'une borne incendie
- achat d'un véhicule

Après discussions et avis partagés sur certains points, l'ouverture de ces cinq opérations est approuvée.

P. Grivet présente le projet de budget 2012 :

Fonctionnement :

Les postes recettes et dépenses s'équilibrent (après réalisation du virement à la section d'investissement de 54 994€,) à un montant de : **370 326.99€**

Investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de : **216 895.63€**

Pour les dépenses : 176 776.93€ + 40 118,70 € de RAR (13 167.99€ étant en dépenses imprévues)

Pour les recettes : 199 754.11€ + 17 141.52€ de RAR

Principale remarque : une forte baisse des charges liées aux emprunts, ce qui va permettre de pouvoir assumer financièrement de futurs projets.

Le budget est soumis au vote après discussions de certains postes budgétaires. Les subventions aux associations présentées par F. Grebille, qui propose de reconduire à l'identique celles du BP 2011, sont votées à l'unanimité

ACCA	100
AURECLER	200
Caminarem	300
Comité des fêtes	1500
Marmottes & M.	100
Timija	100
Coopérative scolaire: 11€ par élève	418
Fanette	150
Pastel	100
Restau du cœur	300
Secours populaire	400

Le budget 2012 est approuvé à l'unanimité.

Présentation avant projet restauration arc triomphal de l'église et délibérations de demandes de subvention au Conseil Général, au Conseil Régional, et à la DRAC .

Un seul architecte a répondu à la consultation pour la restauration de l'arc triomphal de l'église. Possédant les références nécessaires pour ce type de travaux, une mission de maîtrise d'œuvre lui a été confiée. Il a présenté un avant projet avec un coût des travaux estimé à 40000€ TTC, en sachant que l'entreprise de restauration devra s'adapter en fonction de ce qu'elle découvrira au fur et à mesure des travaux. L'opération ne pourra débuter que lorsque les fonds nécessaires auront été récoltés, la commune n'ayant pas prévu de ligne budgétaire, hormis l'avance de la FCTVA.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à faire les demandes de subvention.

Inscription des parcelles communales dans la zone de Confluence Garonne Ariège

F. Grebille présente au Conseil le périmètre de la future RNR proposé par l'association Confluence. Un certain nombre de parcelles communales sont situées à l'intérieur de cette zone : le Ramier, quelques parcelles à l'entrée du chemin de Notre Dame, et une partie des terrains récemment acquis à La Riverotte. L'inscription de ces parcelles dans la zone de la future Réserve est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Information sur l'avancement du PLU

G. Massat informe le Conseil de la tenue d'une réunion mensuelle avec les services techniques du SICOVAL, afin de faire avancer le projet qui a pris beaucoup de retard. Le but est d'arriver à une approbation par le Conseil en septembre 2012. Un nouveau projet d'aménagement de la zone du Fort va être présenté aux architectes des bâtiments de France, avant d'être discuté en commission urbanisme.

Lame à neige ; conventionnement et achat :

Le principe de l'établissement d'une convention avec un prestataire choisi après appel d'offre est validé par le Conseil. La rédaction effective de la convention est en attente d'informations complémentaires.

Pour l'achat, il est proposé de demander des subventions sur la base d'un devis de 5240€ HT ; la demande est approuvée à l'unanimité

Subventions européennes :

Il est fait part d'une information concernant les demandes FEDER

Tri sélectif :

A compter du 1^{er} janvier 2013, tous les foyers de la commune disposeront d'un bac destiné aux emballages (papier, plastique, canettes,...) qui sera ramassé à domicile. En conséquence, il ne restera plus en apport volontaire que les conteneurs à verre.

Inauguration du parking du Ramier :

L'acte notarié ayant été signé, l'inauguration pourra se faire au printemps.

Cérémonie du 19 mars :

Il est décidé de demander rapidement aux anciens combattants de la guerre d'Algérie de la commune s'ils souhaitent qu'une commémoration soit organisée et à quelle date, sachant qu'il n'a pas été possible de la mettre en place pour le 19 mars.

Marianne du Civisme

L'association des anciens maires souhaite remettre un trophée à la commune la « plus civique ». Leur demande de subvention est rejetée à la majorité.

Rattachement au collèè du Vernet

La demande de la commune a été acceptée, il reste à mettre en place les modalités pratiques, en particulier pour les transports scolaires. Le bus devrait dès la rentrée desservir le secteur de la Marquemale.

Bassins de vie :

Chaque conseiller devra donner son avis au prochain conseil.

Plan communal de sauvergarde :

R. Carraretto ira à une réunion à la préfecture

Elections présidentielles

Le planning du bureau de vote est établi pour les 2 tours

La séance est levée à 0h15